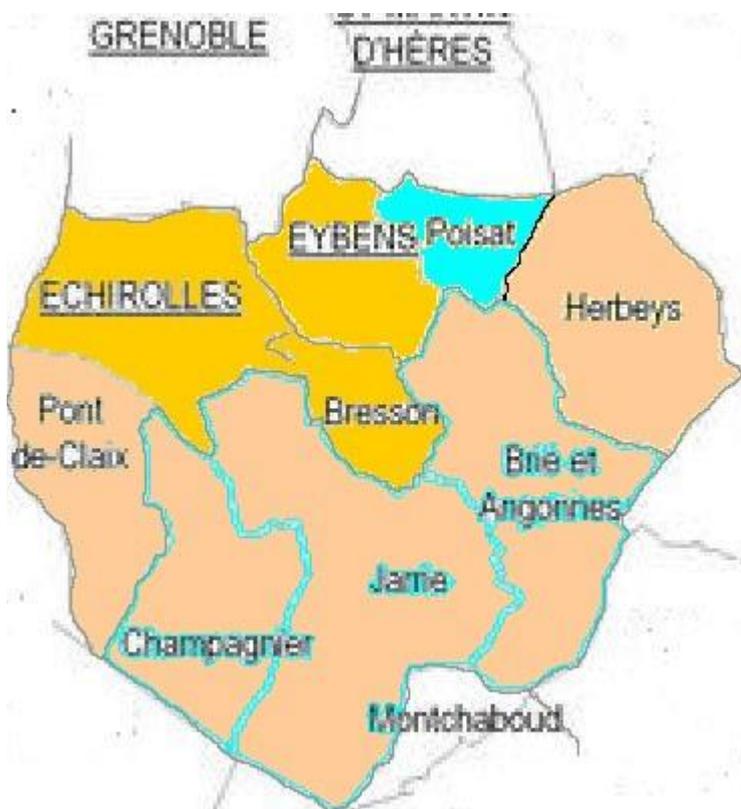


AGGLOMERATION GRENOBLOISE : COURONNE SUD

- COMPOSITION DU SOUS-TERRITOIRE

Ce bout de territoire de l'agglomération grenobloise est positionné au Sud-Est et surtout au Sud de Grenoble Intra-Muros. Cela correspond en fait aux communes limitrophes de Grenoble et de St-Martin d'Hères dans la partie de plaine de l'agglomération grenobloise et les communes immédiatement situées dans la colline du sud grenoblois, auxquelles on doit ajouter la commune du Pont de Claix.

Ce secteur est bordé par Grenoble et la Couronne Nord de l'agglomération grenobloise au Nord, le territoire du Grésivaudan au Nord-Est & à l'Est (avec la prolongation du canton d'Eybens et celui de Domène), le Pays Vizillois de l'agglomération grenobloise au Sud-Ouest & au Sud (canton de Vizille seulement et dans sa prolongation), le secteur Drac Isère Rive Gauche de l'agglomération grenobloise sur tout le versant Ouest (cantons de Fontaine/Seyssinet-Pariset &



de Vif).

Le secteur est composé des cantons d'Echirolles, de la plus petite partie du canton de Saint-Martin d'Hères, d'une partie du Canton du Pont-de-Claix, soit 9 communes au total.

Secteur de la Couronne Sud de l'Agglomération Grenobloise		Ville de référence	ECHIROLLES
Code Postal	Communes du territoire par ordre alphabétique en lien avec les cantons et les codes postaux		
CANTON D'ECHIROLLES			
38130	ECHIROLLES		
38320	Bresson / Eybens		
CANTON DE SAINT-MARTIN D'HERES			
38320	Poisat		
CANTON DU PONT DE CLAIX			
38320	Herbeys / Brié & Angonnes		
38560	Jarrie		
38800	Champagnier / <u>Le PONT-DE-CLAIX</u>		

- DEMOGRAPHIE DE LA POPULATION & DES MK LIBERAUX

Cette Couronne Sud de l'agglomération grenobloise représente une zone de densité de population importante et à un degré moindre que la Couronne Nord pour les professionnels. Les tableaux suivants proposent le nombre de masseurs-kinésithérapeutes inscrits par commune, au sein d'un canton ou d'une partie de canton liée à un territoire, ainsi que l'évolution depuis la période précédente. Mais en

premier lieu, on trouvera une présentation du rapport kiné/habitants (MK pour 1000 habitants) et les densités de communes, cantons et territoires et leurs rangs respectifs : place de la commune dans le département, idem pour les cantons et territoires. On retiendra juste que la densité moyenne du département est de 154 habitants au km² et que la densité moyenne de professionnels est de 1.253.

Le premier tableau se réfère à des codes couleur qui sont les suivants et correspond aux densités de professionnels (1^{ère} ligne) & d'habitants (2^{ème} ligne).

	de 0 à 0,249 kiné pour mille habitants de 0 à 24 habitants au km ²		de 1,2 à 1,349 kinés pour 1000 habitants 14 149 à 194 habitants au km ²
	de 0,25 à 0,499 kiné pour mille habitants de 25 à 74 habitants au km ²		de 1,35 à 1,699 kiné pour mille habitants de 195 à 274 habitants au km ²
	de 0,5 à 0,799 kiné pour mille habitants de 75 à 94 habitants au km ²		de 1,7 à 2,249 kinés pour 1000 habitants de 275 à 399 habitants au km ²
	de 0,8 à 0,949 kiné pour mille habitants de 95 à 110 habitants au km ²		de 2,25 à 3,249 kinés pour 1000 habitants de 400 à 899 habitants au km ²
	de 0,95 à 1,049 kiné pour mille habitants de 111 à 134 habitants au km ²		de 3,25 à 4,999 kinés pour 1000 habitants de 401 à 3999 habitants au km ²
	de 1,05 à 1,199 kiné pour 1000 habitants de 135 à 148 habitants au km ²		plus de 5 kinés pour 1000 habitants plus de 5000 habitants au km ²

○ DEMOGRAPHIE & DENSITE

CANTONS & COMMUNES		dénombrement		densité MK /1000 hab	rang départemental		POPULATION	
		habitants	MK		canton	commune	densité	rang dép.
06	canton d'ECHIROLLES	46456	68	1,464	16			
016	BRESSON	686	2	2,915		22	3160	3
017	ECHIROLLES	35826	52	1,451		99		
018	EYBENS	9944	14	1,408		101		
07	ensemble du canton de PONT-DE-CLAIX	44436	47	1,058	33			
08	partie 1 du canton de PONT-DE-CLAIX	20156	19	0,943	35			
019	BRIE-ET-ANGONNES	2482	2	0,806		155	264	13
020	CHAMPAGNIER	1278	0	0,000		210		
021	HERBEYS	1352	0	0,000		210		
022	JARRIE	3823	8	2,093		52		
023	LE PONT-DE-CLAIX	11221	9	0,802		157		
04	canton de ST-MARTIN D'HERES	47142	75	1,591	12			
09	partie 2 du canton de ST-MARTIN D'HERES	2105	9	4,276	1		886	5
024	POISAT	2105	9	4,276		8		
AGGLOMERATION GRENOBLOISE COURONNE SUD		68717	96	1,397	Départ.	7	463	3

Ce secteur représente 15,77% de la population du territoire (5,33% du département), dont la troisième commune de l'Isère de plus de 15000 habitants en termes de densité de population, 12,08% des masseurs-kinésithérapeutes du territoire (5,79% du département), soit un différentiel de 3,69% sur le territoire (0,46% pour le département), ce qui reste assez similaire sur longue période. De plus, ce secteur est plus homogène que le précédent (Couronne Nord). La densité y est de 1,397 kiné pour 1000 habitants, soit +11,49% par rapport à la valeur départementale & -23,45% par rapport à l'ensemble du territoire.

○ MOUVEMENTS DES PROFESSIONNELS LIBERAUX

Les mouvements étaient plutôt faibles de juin à décembre 2011 (autour de 1%) pour

s'accélérer de décembre 2011 à mars 2012 avec 6,5% de mouvements, puis retomber à 2,6% de mars à juin 2012, puis 2,5% entre juin et juillet 2012, le solde étant positif au final, la situation étant plus que stable entre juillet & septembre 2012.

La réalité de la prise en compte des remplaçants du secteur, ne correspondant pas à des lieux d'exercice, explique la baisse de 5 unités entre septembre 2012 & mars 2013, le secteur étant plutôt stable par ailleurs. Pour autant, on notera une baisse de l'ordre de 3,9% des effectifs du secteur entre mars & juin 2013, avant une reprise de 7 professionnels supplémentaires, soit 9,5% sur le dernier trimestre 2013 et de même pour le début 2014, soit 9,1%. Le plus significatif étant à Echirolles (+5, soit 12,5% fin 2013 & +8 soit 19% pour le début 2014), sûrement à mettre en lien avec le fait que cette grosse commune soit la seule du secteur limitrophe de Grenoble qui ne soit pas bloquée en termes de conventionnement. D'ailleurs entre février et juin 2014, c'est 3 unités de moins, soit 3,6%. C'est 8 mouvements avec le même solde positif (+9,88 %) à l'été 2014, avant de présenter à nouveau une baisse globale de 2 unités (2,2%) pour 4 mouvements. Le début 2015 montre 8 mouvements et un solde positif de 4 unités, soit +4,55%, prolongé entre mars et juin par un solde positif d'une unité pour 3 mouvements (+1,09%), de même pendant l'été 2015, avant une réelle augmentation de 16 unités pour 18 mouvements au dernier trimestre, soit 17,2% et globalement un solde de 26 unités, soit 42,16%. Pourtant début 2016, c'est 15 mouvements pour un solde négatif de 13 unités, la tendance se maintenant mais avec seulement 3 mouvements négatifs, mais 6 au 3^{ème} trimestre, avant un rebond sur les 9 mouvements du dernier trimestre, d'où un solde négatif de 17 pour un total de 33 mouvements. Début 2017 on notera 2 mouvements positifs, compensés par une diminution d'1 unité et 3 mouvements, alors qu'on trouve la situation exactement inverse au 3^{ème} trimestre, puis un équilibre au 4^{ème} trimestre malgré 8 mouvements, ce qui fait un total de 16 mouvements pour un solde positif de 2 masseurs-kinésithérapeutes. Il faut noter que les remplaçants sont dénombrés dans une colonne dédiée.

On décompte 5 remplaçants sur le secteur (4 avant septembre 2013, 10 en février 2014, 5 de juin à septembre 2014, 8 en décembre 2014, 6 en mars 2015, 5 en juin comme septembre 2015, 9 en décembre 2015, 7 en mars et juin 2016 et déjà 8 en septembre et décembre 2016 et encore en mars 2017, 6 en juin 2017 & 8 en septembre 2017), cette situation pouvant un temps être reliée à la décision du 17 mars par le Conseil d'Etat portant sur le conventionnement sélectif. On note au final 96 professionnels fixés en cabinet & 101 professionnels au total sur la zone (87 en décembre 2013, 94 en septembre 2014, 95 en décembre 2014, 98 en mars, juin & septembre 2015, 118 en décembre 2015, 100 en mars 2016, 104 en juin 2016, 98 en septembre 2016, 102 en décembre 2016, 104 en mars 2017, 101 en juin 2017 & 104 en septembre 2017).

	KINES		POUR LE CANTON DE							COMMUNES COMPOSANT			% de la	
	AU	TOTAL	CANTONS	MK libéraux			NOM	Nbre d'habitants	Nombre de MK			rapport au canton	rapport au territoire	
				"Cab"	Remp	Total			au 26/09	au 05/12	R			
AGG. G COURONNE SUD	96	ECHIROLLES	68	3	71	BRESSON	686	2	2	0	3%	2%		
						ECHIROLLES	35826	55	52	2	76%	54%		
						EYBENS	9944	12	14	1	21%	15%		
						BRIE-ET-ANGONNES	2482	1	2	0	11%	2%		
						CHAMPAGNIER	1278	0	0	0	0%	0%		
						HERBEYS	1352	0	0	1	0%	0%		
						JARRIE	3823	8	8	0	42%	8%		
						LE PONT DE CLAIX	11221	10	9	0	47%	9%		
						POISAT	2105	8	9	1	100%	9%		
						ST-M D'HERES	9	1	10					

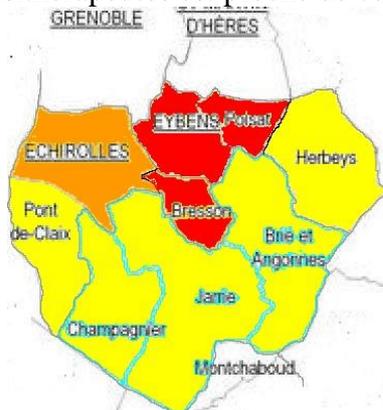
On note aussi 7 exercices exclusifs à domicile concernant les cantons de Echirolles (Echirolles/2 & Eybens/1), Le Pont-de-Claix (Jarrie/3) & Saint-Martin d'Hères (Poisat/1). On a aussi 2 (6 puis 14 précédemment, 7 en juin & septembre 2015, 15 en décembre 2015, 13 en mars 2016, 26 en juin 2016, 14 en septembre 2016, 3 en décembre 2016 et mars 2017 & 2 depuis juin 2017) exercices principaux complétés par des exercices secondaires, pour moitié dans le même territoire, sinon dans un secteur limitrophe. Les cantons intéressés sont ceux d'Echirolles (Echirolles/1) & Saint-Martin d'Hères (Poisat/1). Enfin les exercices secondaires évoqués ci-avant sont complétés par des exercices en lien avec un exercice principal pour moitié à Grenoble, les cantons concernés étant ceux de Echirolles

(Echirolles/2), Le Pont-de-Claix (Jarrie/1) & Saint-Martin d'Hères (Poizat/1), avec un exercice principal dans le territoire du Sud Grésivaudan, un autre dans le Grésivaudan et le reste étant du même territoire. On note enfin un exercice mixte, intéressant les cantons d'Echirolles (Echirolles/1).

L'application encore récente et à venir de la convention, notamment au regard de la régulation de la démographie, implique de connaître le zonage arrêté par l'ARS Rhône-Alpes le 30 novembre 2012, avant le prochain zonage. Le tableau suivant résume la situation du secteur :

TERRITOIRE		AGGLOMERATION GRENOBLOISE COURONNE SUD	
code	classification	Canton de	Communes concernées
1	sur-dotée	ECHIROLLES EST	Bresson
		EYBENS	Eybens & Poizat
2	très dotée	ECHIROLLES OUEST & EST	
3	intermédiaire	EYBENS	Herbeys
		VIF	Le Pont de Claix
		VIZILLE	Brié & Angonnes, Champagnier & Jarrie
4	sous-dotée	aucune commune	
5	très sous-dotée	aucune commune	

On peut noter que c'est sûrement le secteur proche de Grenoble le plus équilibré entre communes concernées ou non par la limitation de conventionnement, avec notamment le cas d'Echirolles (la plus importante en nombre d'habitants) qui n'était pas encore soumise à l'application de la régulation, alors même que la densité en masseurs-kinésithérapeutes est proche de celle du département.



En Rouge, les bassins de vie « très surdotés », **en orange** les bassins de vie « très dotés » & **en jaune** les bassins de vie classés « intermédiaires »

• SITUATION DES SALARIES

Le tableau suivant indique les structures sanitaires ou médico-sociales de ce secteur, susceptibles d'avoir besoin des masseurs-kinésithérapeutes pour un exercice salarié, ou en EHPAD avec un exercice sous convention libérale avec quelques contraintes et un contrat type.

TYPE STRUCTURE	DENOMINATION	Téléphone	Localisation
ETABLISSEMENTS DU POLE SANITAIRE			
Clin	Clinique des Cèdres	0825565638	ECHIROLLES
Ctre Rééducation Cmé	Remplacement du CMC Petites Roches Centre médical des granges	0438212600	ECHIROLLES ECHIROLLES
ETABLISSEMENTS DU POLE MEDICO-SOCIAL			
EHPAD	EHPAD Irène Joliot Curie	0476985776	LE PONT DE CLAIX
MaRetraite	La Maison des Anciens	0476091036	ECHIROLLES
MaRetraite	MAPAD d'Echirolles	0438499110	ECHIROLLES
MaRetraite	Maison des Coulmes USLD	0476246369	EYBENS
MaRetraite	Maison de Palléine	0476736098	JARRIE
IEM	IME La petite Butte	0476407796	ECHIROLLES
IEM	IME Les Ecureuils	0476090412	ECHIROLLES
IEM	IEM EYBENS	0476259120	EYBENS
IEM	IME La clé de sol	0476243737	EYBENS

Les structures hospitalières ne sont représentées que par le biais de l'Hôpital Sud, lui-même rattaché au CHU de Grenoble.

Le faible nombre d'EHPAD en comparaison du secteur Couronne Nord ou de Grenoble intramuros, montrant par là-même la forte concentration des structures d'accueil de personnes âgées sur le centre du territoire de l'agglomération grenobloise, est à remarquer. C'est pourtant dans un EHPAD qu'on trouvera le salariat complétant un exercice libéral, qu'il faut ajouter aux salariés inscrits mentionnés ci-après.

Côté médico-social tourné vers les résidants présentant des handicaps moteurs ou intellectuels, à part une concentration supérieure à la moyenne en termes d'Instituts Médico-Educatifs, il n'y a aucun autre type d'établissements dans ce domaine.

On notera l'inscription de 24 salariés dans ce secteur, soit 6,67% du département & 10,91% du territoire, 58,3% sur Echirolles, 33,3% sur Eybens.